

**Motion du 17 mai 2017 de Mmes et MM. François Bärtschi, Jean-Philippe Haas, Claude Jeanneret, Laurent Leisi, Amar Madani, Danièle Magnin, Yasmine Menétrey, Daniel-Dany Pastore, Daniel Sormanni, Pascal Spuhler et Thomas Zogg: «Soutenons nos patrouilleurs et patrouilleuses scolaires: non à la privatisation de la sécurité des enfants!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 8 septembre 2021,  
dans le rapport M-1295 A)

*MOTION*

Considérant que:

- les patrouilleurs et patrouilleuses scolaires ont une fonction importante pour la sécurité préventive des enfants se rendant à l'école;
- cette tâche doit rester l'affaire de personnes connaissant la commune et non pas de sociétés privées assurant le service minimum;
- une privatisation aura des coûts plus élevés pour la Ville de Genève et les communes en général;
- cette activité rémunérée aide de nombreux ménages et favorise les rapports sociaux;
- la modification du règlement sur les patrouilleurs et patrouilleuses scolaires adultes ((RPSA) H 1 05.16) par le Conseil d'Etat, soutenue malheureusement par l'Association des communes genevoises, au sein de laquelle le Conseil administratif de la Ville de Genève a un poids important, ouvre grand la porte à une privatisation et à leur gestion par des entreprises privées;
- cette possibilité risque de précariser la fonction de patrouilleur ou patrouilleuse scolaire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- s'opposer à toute tentative de privatisation des patrouilleurs et patrouilleuses scolaires,
- réserver exclusivement cette fonction à des employés municipaux.